

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du club

## FFM LA ROMAINE

Compte-rendu par Jérôme SALVI

6 juillet 2025



**PRÉAMBULE :**

Le 6 juillet 2025, une quarantaine de licenciés du club du FFM LA ROMAINE se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les locaux de l'association à Maizières (70 190).

Sont entre autres présents :

- Lucie SOMMER présidente du FFM LA ROMAINE
- Christelle TOURNERET, trésorière du FFM LA ROMAINE
- Anne-Lucie MARTIN, trésorière adjointe du FFM LA ROMAINE
- Jérôme SALVI secrétaire du FFM LA ROMAINE
- Eric MATUSALEM
- Élodie JACQUINOT
- Timothée KRAHENBUHL

M. Noël COSTILLE, maire de Maizières a été invité à l'AG du club et y assiste sans voix délibérative. Mme Marie-Noëlle CHARLES deuxième adjointe au maire de Fretigney représente ladite commune.

L'assemblée générale désigne Lucie SOMMER en qualité de présidente de séance et Jérôme SALVI en qualité de secrétaire de séance.

Conformément aux statuts de l'association, l'assemblée générale délibère quel que soit le nombre de membres présents et les décisions sont prises à la majorité des voix. L'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

**ORDRE DU JOUR :**

Le président de séance présente l'ordre du jour :

- Approbation du bilan moral ;
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2025 ;
- Bilan par catégorie ;
- Paroles aux élu.e.s et invité.e.s ;
- Vie associative, projets et besoin pour 2025-2026
- Élections au comité de direction ;
- Prix des licences pour la prochaine saison ;
- Vote de confiance.

Après quoi, personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes :

**DÉLIBÉRATION n° 1 : Approbation du bilan moral**

Présenté par Lucie SOMMER.

**A. LABELS JEUNES ET ÉCOLE DE FOOT FÉMININE**

Ces labels sont attribués pour 3 ans et sur critères (voir ci-dessous) aux clubs structurés en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses. Le club a déposé les dossiers pour les renouveler (voir figure 1 pour l'analyse des forces et faiblesse).

Si le résultat n'est pas encore connue, l'analyse des critères indique que le club peut espérer le niveau *Argent* pour l'école féminine. La situation est plus délicate pour le label jeune que le club n'est pas certain d'obtenir. En effet il n'est pas assez impliqué dans les pratiques nouvelles liées au foot et il souffre d'un manque de fidélité de ses licenciés et d'une formation insuffisante

de ses éducateurs et de ses dirigeants. À noter les niveaux *Élite* et *Or* sur le volet éducatif.

Pour mieux répondre aux critères des labels, des actions ont été initiées et seront amplifiées au cours de la saison prochaine :

- Baby foot : Seulement 4 personnes inscrites. Le démarrage dans le gymnase à un créneau peu favorable, en raison des contraintes de planning, pourrait expliquer ce manque de succès. En fonction de l'emploi du temps de Chloé à la rentrée, le baby-foot sera relancé plus tard dans la saison à moins qu'une autre personne puisse prendre en main l'activité.
- Foot en marchant : sous l'égide du district, une séance de découverte du foot en marchant a été réalisée en avril. Il est envisagé de monter une équipe la saison prochaine.
- Encourager fortement les inscriptions de dirigeants au CFI.

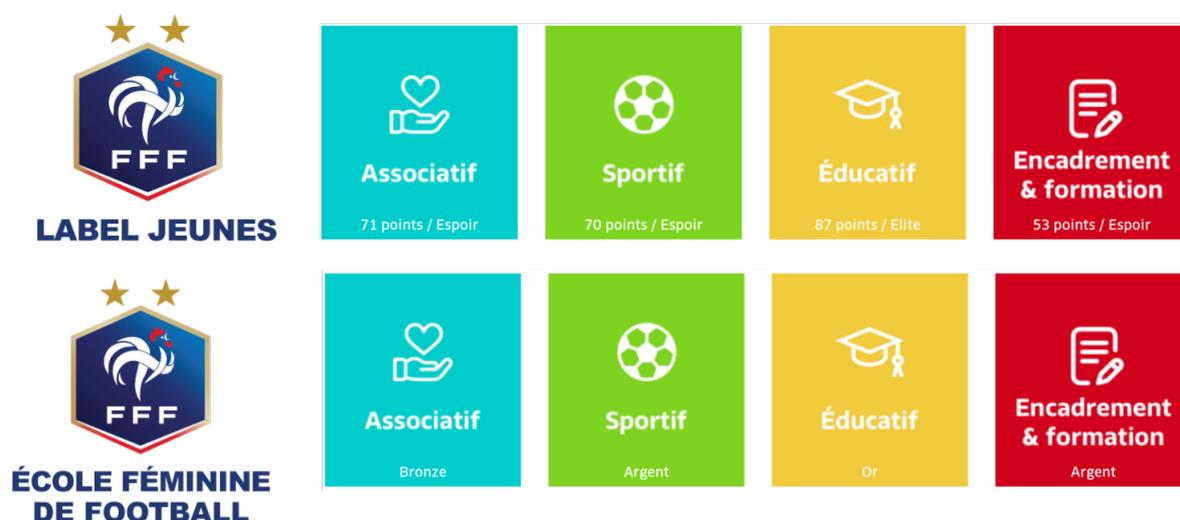


FIGURE 1 – Bilan du club selon les critères des labels

## B. PLAN ÉDUCATIF FÉDÉRAL ET PROGRAMME « PUISSANCE FOOT »

Jérôme SALVI fait le bilan des actions éducatives du club.

15 fiches PEF ont été remontées. La Romaine fait partie des 5 clubs médaillés d'or par le district récompensant le club pour le nombre et la qualité de ses actions dans le cadre du PEF.

Parmi ces actions, nous pouvons citer :

- Octobre Rose : opération « Soutiens de but en but ! » un défi solidaire unique dont l'objectif était de créer une immense chaîne de soutiens-gorge reliant les deux buts du terrain de Fretigney pour symboliser notre soutien « de b(o)ut en b(o)ut » envers toutes les femmes touchées par cette maladie. Cette action de sensibilisation a été prolongée par une collecte de dons en ligne pour avoir un impact concret en faveur de la lutte contre le cancer du sein.
- Création de 2 quiz en ligne sur l'arbitrage et la protection de l'environnement
- Création d'un éco-capitaine (U11) pour veiller à l'écoresponsabilité de l'équipe ;
- Élection d'une mascotte écolo (« Foot'vert ») chez les U7-U9 ;
- Des chaussettes dépareillées contre les préjugés et pour une société inclusive
- Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
- Journée Internationale des Droits des Femmes, dans la mesure du possible, l'ensemble des catégories verra lors de la semaine du 8 mars un entraînement, un coaching de match

et un arbitrage assurés par une femme.

- Pourquoi les footballeurs se couvrent après avoir été remplacés ? (U15)
- ...

### C. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 2024-2025

- 2 stages ont été organisés au printemps et à l'automne à l'occasion d'Halloween (U7 et U9). Le stage d'automne des U11 U13 a été annulé du fait d'un nombre d'inscriptions insuffisants.
- Les U11 « Escort Kids » pour le match AJ Auxerre- RC Strasbourg (Ligue 1) le 2 mars 2025
- Repas dansant (avril) : 110 personnes présentes (1800 € de bénéfice) ;
- Afin de faire du club-house un lieu vivant, 3 matchs y ont été retransmis sur grand écran (un derby de Ligue 1 et 2 matchs de Champions League).

Un résumé de la saison des différentes catégories clôture le bilan moral. Pour l'aspect sportif, les faits marquants sont :

- le beau parcours des U13F (en entente avec Rioz) : 1<sup>eres</sup> du championnat, victoire au tournoi SGE ;
- Seniors F : groupe uni, qui a atteint le niveau 1 après le brassage et termine en milieu de tableau. L'arrivée de nombreux jeunes renforce l'effectif. Encore une saison en foot à 8 avant le passage au foot à 11 en 2026-2027.
- Seniors G : 2<sup>e</sup> du championnat (4V, 3N et 1D), le point d'orgue de la saison reste la finale de la coupe D3-D4 du district face à Membrey. Malgré la défaite, le groupe peut se consoler avec l'obtention du prix du fair-play. Il est nécessaire d'étoffer le groupe pour la saison prochaine.
- Concernant les arbitres : le club compte 2 jeunes arbitres et une arbitre senior (club du district ayant le plus grand nombre d'arbitres féminines). Élisabeth signe une très belle saison avec deux finales disputées ; elle vise désormais l'échelon régional. Maxence réussit sa première année en tant qu'arbitre de ligue et poursuit dans cette voie. Océana est promue en R3 et vise le statut fédéral, avec des tests à Clairefontaine en août.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## DÉLIBÉRATION n° 2 : Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2025

Présenté par Anne-Lucie MARTIN.

Le bilan financier complet est disponible auprès de la trésorière Christelle TOURNERET. Un résumé est présenté ci-dessous. Il présente un résultat positif de 2002 € avec 33 741 € de recettes et 31 739 € de dépenses. Le club a su redresser la situation légèrement tendue de l'an dernier. Les postes de dépenses les plus importants sont les frais liés à la Ligue et à l'arbitrage, les goûters, l'entretien des terrains et l'électricité de Maizières (les dépenses liées au groupement sont un reliquat de la saison dernière).

Les soldes créditeurs sont de 4 212 € au Crédit Agricole et de 3 180 € au Crédit Mutuel.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

	Recettes	Dépenses	Bilan
Sponsoring	- 7 535	- -	7 535
Subvention	- 2 250	- -	2 250
Don	- -	- -	-
Licences / Tombola	- 11 498	778 -	10 720
Passeport	- 1 700	- -	1 700
	<b>- 22 983</b>	<b>778 -</b>	<b>22 205</b>
Ligue	- -	6 026	6 026
Groupement	- -	1 121	1 121
Arbitrage	- -	2 349	2 349
Service Civique / Salarié	- 4 500	7 097	2 597
	<b>- 4 500</b>	<b>16 593</b>	<b>12 093</b>
Octobre rose	- -	- -	-
Gala Dansant	- 2 855	1 042 -	1 813
Loto	- -	- -	-
Fete de la musique	- -	- -	-
	<b>- 2 855</b>	<b>1 042 -</b>	<b>1 813</b>
Evenement extérieur	- 776	548 -	229
Jura Sud Cup	- -	- -	-
Stage / Tournoi	- 410	432	22
	<b>- 1 186</b>	<b>980 -</b>	<b>207</b>
Survêtements	- 410	- -	410
Equipement licencié	- -	5 318	5 318
	<b>- 410</b>	<b>5 318</b>	<b>4 908</b>
Assurance / Banque	- 34	397	364
Entretien Equipement terrain	- -	1 003	1 003
Ballons	- -	458	458
Pole House Maiziere + elec	- 600	1 319	719
Goûters, En-cas, Boissons	- -	2 309	2 309
Buvette	- 1 037	193 -	844
Frais de déplacement / Defraiment / Restau	- -	- -	-
Autre	- 136	1 350	1 214
	<b>- 1 807</b>	<b>7 029</b>	<b>5 222</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>- 33 741</b>	<b>31 739 -</b>	<b>2 002</b>

### DÉLIBÉRATION n° 3 : Paroles aux élus et invités

Le club tient à remercier chaleureusement les communes pour leur soutien constant. Leur engagement aux côtés du club est essentiel à son bon fonctionnement. Un remerciement particulier à la commune de Maizières pour l'effort significatif consenti sur la facture d'électricité, geste apprécié par l'ensemble du club.

Les élus représentant les communes de Maizières et de Frétigney ont réaffirmé leur soutien au club, témoignant ainsi de leur attachement à son rôle sportif et social au sein du territoire.

## **DÉLIBÉRATION n° 4 : Élection au comité de direction, renouvellement du bureau et des dirigeants**

Élodie JACQUINOT et Timothée KRAHENBUHL sont candidats au comité de direction. Ils sont élus à l'unanimité des présents.

Bertrand NORMAND ayant démissionné de son poste de vice-président, et Yvan ROGNON (secrétaire adjoint) étant considéré comme démissionnaire, leurs deux postes sont vacants au sein du bureau. Le comité de direction y pourvoira si nécessaire.

Les entraîneurs et dirigeant(e)s pour la saison 2025-2026 sont :

- Dirigeants U7/U9 : Elodie Jacquinot, Dorian Matusalem ;
- Dirigeants U11G : Dorian Matusalem ;
- Dirigeants U13G : Jules Rocheteau, Lucie Sommer ;
- Dirigeants U15G : Yohann Tarby, Gérald Seguin, Lucie Sommer, Jérôme Salvi ;
- Dirigeants Seniors : Thierry Doizelet ;
- Dirigeants U11F : Christelle Tourneret ;
- Dirigeants U13F : David Rocheteau et un éducateur de Rioz ;
- Dirigeant U15F : Mathieu Brun et un éducateur de Rioz ;
- Dirigeants Seniors F : Pierre Torcheux, Thierry Moura.

Sont également désignés :

- Responsable école de foot masculine : Dorian Matusalem ;
- Responsable école de foot féminine : Lucie Sommer ;
- Responsable « Club lieu de vie » : Lucie Sommer, Jérôme Salvi ;
- Responsable « Programme Éducatif Fédéral » : Jérôme Salvi.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## **DÉLIBÉRATION n° 5 : Montant des licences**

L'assemblée générale détermine et adopte les tarifs de licence suivants pour 2025-2026 :

**Catégories U7 à U13** : la licence est fixée à 100 € ;

**Catégories U15, U18 et seniors** : la licence est fixée à 130 € ;

**Dirigeants et membres du bureau** : exonération de cotisation pour l'année.

La licence inclut un maillot d'entraînement et 10 tickets pour la tombola à 2 € l'unité dont le licencié gardera la recette. Aucune paire de chaussettes ne sera fournie car la qualité des modèles distribués jusque-là est insatisfaisante. Le club mettra en place le paiement en ligne dès 2026-2027 (Frais de transaction : un coût fixe de 0,12 € plus un coût variable de 0,55% par transaction).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## **DÉLIBÉRATION n° 6 : Perspectives pour la saison 2025 / 2026**

Les projets suivants sont évoqués :

- Mise à jour des statuts lors d'une AG extraordinaire
- Ouverture du Comité de Direction aux mineurs d'au moins 16 ans.

- Un nombre de sièges au comité de direction attribués aux femmes proportionnel au nombre de licenciées éligibles.
- Engagement des membres à respecter la liberté d'opinion et à s'interdire tout comportement discriminatoire.
- **Structuration sportive du club (nomination d'un directeur sportif?) :**
  - Mise en place de tests techniques ;
  - Réunion avec les parents obligatoire en septembre, incluant la signature de la charte et du droit à l'image ;
  - Réunions techniques par catégorie et réunions plénières ;
  - Inscriptions au CFI ;
  - Entraînement spécifique pour les gardiens (Jules Rocheteau et Romain Matusalem) et session arbitrage lors des stages (Élisa Normand).
- Obtention des labels jeunes (voir précédemment)
- Organisation d'un tournoi futsal (Fretigney) et d'un tournoi de sixte (Maizieres).
- Organisation de 2 lotos si possible et recherche active de nouveaux sponsors
- Boutique en ligne : précommande groupée
- Sortie match de Ligue 1 (à confirmer)
- Programme Éducatif Fédéral (PEF) : boîte à livres (en recherche d'une petite bibliothèque), quiz « Do you speak football ? » (stage), projet Foot & Science (à explorer)...
- Trophée Philippe Seguin : opération « Sauve ton coach » ?
- Puissance Foot : sessions de révisions avant le brevet ou le bac

A ces différents points s'ajoutent le traditionnel repas dansant du club (courant mars), l'arbre de Noël, le tournoi famille (fin de saison) et la tombola.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## DÉLIBÉRATION n° 7 : Quitus

L'assemblée générale, sur proposition du bureau réuni en amont de l'AG donne pouvoir à sa présidente Lucie SOMMER afin de :

- renouveler les partenariats privés pour le sponsoring et solliciter les communes et collectivités pour demander les subventions nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- renouveler les agréments et mettre en œuvre le projet de l'association.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié.

Fait à Maizières, le 10 juillet 2025.

La présidente de séance  
L. SOMMER



Le secrétaire de séance  
J. SALVI

